

# **PRÉAVIS N°62**

## **AU CONSEIL COMMUNAL**

### **Temple de Nyon**

Demande d'un crédit de CHF 235'000 pour l'établissement d'un diagnostic complet du monument et pour l'organisation d'une procédure pour le choix des mandataires.

Réponse au postulat de Monsieur Michel MULLER concernant la réfection du temple de Nyon.

**Délégué municipal: Monsieur Claude Uldry**  
Nyon, le 3 avril 2008

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## **I. Introduction**

---

### **I.1 Préambule**

Lors de sa séance du 10 septembre 2007, la Municipalité a décidé, au vu de l'état général du monument et en réponse au postulat du Conseiller communal Monsieur Michel MULLER, d'entreprendre les démarches nécessaires en vue de la restauration du Temple de Nyon dans son ensemble. Elle envisage les études et travaux en quatre phases, soit :

- A. Le diagnostic complet du temple
- B. L'organisation de l'appel d'offres de service pour l'attribution des mandats
- C. Les études du projet de restauration
- D. La restauration

La présente demande de crédit concerne les deux premières phases du programme.

Les derniers travaux importants de restauration du Temple, dans son ensemble, datent des années 1925-1926 puis des années 1935-1936 avec la reconstruction du clocher qui avait du être démolé en 1794 par mesure de sécurité, étant donné le risque d'effondrement.

Aujourd'hui, une restauration du monument s'avère plus que nécessaire. En effet, son aspect général et les dégradations des façades - que l'on peut constater de visu (salissures, décollement du crépissage et usure des pierres de taille en molasse) - dévalorisent l'intérêt architectural et historique du temple. A l'intérieur, les surfaces murales et les voûtes, salies au fil des ans et de surcroît faiblement éclairées, assombrissent l'espace intérieur, rendent le temple peu accueillant pour les cérémonies de cultes et pour les visites culturelles. Au niveau de la sécurité, le problème principal concerne la vétusté des installations électriques ainsi que les corps de chauffe électriques placés en grande partie sous les bancs en bois. Cette situation rend le temple vulnérable à la moindre défaillance desdites installations.

Le temple de Nyon est important à plus d'un titre :

- Elle est la seule église à subsister à Nyon après la Réforme,
- Le chœur de l'église date du dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle de même que les décors peints,
- Le décor peint « la Pentecôte » est exceptionnel par son iconographie et par la qualité de conservation de la pellicule picturale originale, probablement le décor peint de cette époque (dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle ?) le mieux conservé du canton<sup>1</sup>,
- Les orgues superbes, dont le buffet est classé, ont une histoire intéressante : le premier du facteur Samson SCHERRER fut inauguré en mai 1780. Au XIV<sup>e</sup> siècle on lui greffe la façade baroque provenant de la cathédrale St-Pierre de Genève.
- Les vitraux de l'artiste François DE RIBAUPIERRE datent de 1926 et 1938.

### **I.2 Note historique**

Par cet extrait, tiré de l'étude historique de Monsieur Pierre-Antoine TROILLET<sup>2</sup>, on se rend bien compte de l'intérêt tout à la fois exceptionnel et multiple que présente ce monument.

On relèvera en premier lieu l'**importance du rôle urbain** de cette église. En effet, celle-ci n'est pas qu'une simple entité architecturale isolée mais bien l'un des éléments constitutifs d'une importante entité urbaine à fonction culturelle.

---

<sup>1</sup> Atelier St-Dismas SA, Lausanne – Investigations, sondages et examens, p. 13

<sup>2</sup> Archéotech SA, Nyon – Eglise Notre-Dame, Etude Historique et Architecturale, vol. 1, p. 104-106

Elle formait un ensemble conventuel doté d'un lieu de culte, d'un petit cloître, de la maison du prieuré (la cure actuelle) et d'un cimetière.

A ce titre, l'église Notre-Dame constitue également **un important témoignage socio-historique**, puisqu'elle représente aujourd'hui - avec la cure actuelle - le dernier témoignage conservé de la pratique religieuse à Nyon à l'époque médiévale, le couvent des Cordeliers de Rive et l'église Saint-Jean des Corps-Saints ayant été démolis après la Réforme.

On relèvera aussi **l'intérêt archéologique** du site, dont le sous-sol a conservé une importante quantité de vestiges. Des sondages effectués en 1864, puis une fouille exhaustive du chœur exécutée en 1926, accompagnée de sondages dans les chapelles CN3 et CS3<sup>3</sup>, ont ainsi permis la mise à jour des vestiges d'une villa romaine et probablement d'un premier temple chrétien du VIII<sup>e</sup> siècle. C'est sur ces diverses substructures que s'éleva le chœur actuel.

Il est aussi important de mettre en évidence **l'intérêt architectural** de l'église actuelle, résultant de plusieurs étapes de construction.

La plus ancienne d'entre elles remonte à l'époque romane. Elle constitue la partie inférieure du chœur, dont le gros œuvre, les remarquables baies et une partie de la voûte du chœur ornée d'une scène de Pentecôte, remontent probablement au dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle.

Quant à la nef, d'époque médiévale, il semble qu'il faille y distinguer deux étapes de construction. La première remonterait aux années 1392-1393 qui probablement a vu la construction des huit piliers actuels de la nef, dont les chapiteaux possèdent une modénature les rattachant au dernier quart du XIV<sup>e</sup> siècle.

Ce ne fut toutefois qu'à l'occasion d'une seconde étape de travaux, qui s'étendirent de 1471 à 1481, que la nef et cinq de ses six chapelles latérales prirent l'apparence d'aujourd'hui. La nef fut alors partiellement reconstruite et reçut son voûtement actuel. On édifia par la même occasion les trois chapelles CS1, CS2 et CS3 et l'on réédifia en grande partie les chapelles CN1 et CN3.

Le grand portail occidental avait auparavant été reconstruit en 1466-1467. L'ancienne sacristie (CN4) sera quant à elle édifiée qu'en 1520.

En ce qui concerne les aménagements intérieurs, on rappellera **l'intérêt des décors peints**, tant ceux du chœur (dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle et 1925-1926 par Ernest CORREVON), que ceux de la nef et des chapelles (exécutés en 1614 par le peintre bernois Wolfgang DEVY).

On relèvera également **la qualité du remarquable buffet de l'orgue** actuel, réalisé en 1778, tout comme la présence de plusieurs bancs et fauteuils des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Enfin, de façon plus générale, on remarquera la multiplicité des apports architecturaux qui composent l'édifice actuel (du XII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle), leurs qualités, mais également le degré de conservation, qu'ils soient d'ordre constructif ou décoratif.

Il est donc recommandé de respecter et de conserver ces apports successifs, de même que le mobilier ancien. Lors d'interventions à venir, le sous-sol de la nef et des chapelles latérales ainsi que les alentours de l'église devront obligatoirement faire l'objet d'une surveillance archéologique.

Quant aux murs de l'église, il sera nécessaire de procéder à des sondages avant tout piquage des enduits, sous peine de faire disparaître des éléments de décors peints dont la connaissance se révèle précieuse pour la restauration de l'édifice.

### **1.3 Réponse au postulat de Monsieur Michel MULLER**

Le présent préavis tient lieu de rapport municipal valant comme réponse au postulat de Monsieur Michel MULLER concernant la réfection du temple de Nyon, renvoyée par le Conseil communal à la Municipalité pour étude et rapport lors de sa séance du 25 juin 2007.

---

<sup>3</sup> Plan de repérage en annexe

## 2. Description du projet

---

### 2.1 Objet du préavis

Le présent préavis a donc pour objet la demande d'un crédit destiné à financer :

- le diagnostic complet du temple,
- puis ensuite, l'organisation d'un appel d'offres de service qui permettra le choix de l'architecte et des autres mandataires chargés de la restauration du monument.

Avant d'entreprendre les études proprement dites, il est indispensable de réaliser un diagnostic complet du temple afin de relever les diverses pathologies. La Municipalité a prévu d'étendre ce diagnostic à l'ensemble des éléments architecturaux et techniques. Cette analyse approfondie de l'état général du monument permettra de maîtriser l'ensemble des travaux à entreprendre et d'en fixer les priorités. Ce travail sera réalisé par des mandataires et entreprises spécialisées dans le domaine de la restauration. La coordination et la synthèse des différents rapports seront confiées à un architecte indépendant, dont le mandat se limitera à cette phase préliminaire.

L'inventaire des éléments faisant l'objet de l'expertise, a été établi sur la base de consultations préalables de spécialistes et avec l'appui de représentants du service cantonal des monuments historiques. Toutes les phases du projet seront suivies par un expert cantonal et fédéral.

Le mode de mise en concurrence pour l'attribution du mandat d'architecte chargé de la restauration est soumis à la législation sur les marchés publics et sera attribué au moyen d'un appel d'offres de service. A cet effet, un comité d'évaluation sera constitué pour juger les offres des candidats. L'organisation de cette procédure sera confiée à un architecte spécialisé.

### 2.2 Descriptif technique

Descriptif succinct des études préliminaires :

- Complément des études archéologiques ;
- Sondages en puits pour la reconnaissance de la nature du terrain et le traitement des éventuels éléments romains qui seraient mis à jour le long des façades ;
- Location d'une nacelle ;
- Analyse des sondages géotechniques ;
- Honoraires d'architectes pour les consultations préliminaires et la coordination du diagnostic ainsi que pour l'organisation de l'appel d'offres de service ;
- Expertise des structures porteuses en maçonnerie (fondations, murs et dalles) et en bois (charpentes et poutres) ;
- Expertise des installations électriques ;
- Analyse des installations de chauffage et élaboration du bilan énergétique ;
- Pose de repères et nivellement de précision ;
- Expertise des pierres de tailles intérieures et extérieures ;
- Examens des murs intérieurs et extérieurs, identification des matériaux et appréciation de l'état de conservation des maçonneries et des crépis ;
- Sondages et analyse stratigraphique des revêtements présents et des pellicules picturales, diagnostic sur l'état de conservation des éléments décoratifs et inventaire des possibilités d'interventions (conservation, restauration, etc.) ;
- Recherche d'archives à Berne et reprise de l'étude historique ;
- Analyse de la couverture et établissement d'une documentation historique ;
- Expertise du mobilier et des boiseries ;
- Expertise des vitraux, des cloches, du système de sonnerie et de l'orgue ;
- Diagnostic de l'éclairage intérieur et extérieur ;

## NYON · PRÉAVIS N°62 AU CONSEIL COMMUNAL

- Mesurages des caractéristiques acoustiques et évaluation des besoins en fonction des activités, analyse de l'installation de sonorisation existante et évaluation pour l'implantation d'une boucle pour malentendants ;
- Relevés des conditions climatiques intérieures ;
- Prises de vues et frais de reproduction de documents ;
- Montant de réserve correspondant à environ 10% du montant du CFC 1 et 2 ;
- Frais des membres professionnels du comité d'évaluation.

Il est à noter que le relevé archéologique et l'étude historique ont été réalisés en 1998-1999. Cette documentation, ainsi que le rapport final du diagnostic, fera partie intégrante du cahier des charges pour l'appel d'offre.

### 2.3 Calendrier

- Crédit d'étude préliminaire (séance du Conseil communal) : 23 juin 2008
- Diagnostic du monument : de juillet 2008 à avril 2009
- Appel d'offres de service : de avril à décembre 2009

En cas d'octroi du présent crédit, la demande du crédit d'étude sera soumise au Conseil communal au début 2010 et celui pour la réalisation en 2011.

## 3. Incidences financières

---

### 3.1 Coût des études préliminaires

CFC	Libellé	Montants des études préliminaires (CHF)
<b>1</b>	<b>Travaux préparatoires</b>	<b>51'000</b>
101	Relevés archéologiques	12'000
102	Sondages géotechniques et archéologiques	24'000
118	Moyen de levage	2'000
196	Géotechnicien	13'000
<b>2</b>	<b>Bâtiment (honoraires)</b>	<b>151'000</b>
291	Architecte – études préliminaires et coordination du diagnostic	30'000
	Architecte – organisation de l'appel d'offres de service	19'000
292	Ingénieur civil – expertise des fondations, murs et dalles	11'000
	Ingénieur en bois – expertise de la charpente et des poutres	12'000
293	Ingénieur électricien	7'000
294	Ingénieur en chauffage	6'000
296	Spécialistes	66'000
<b>5</b>	<b>Frais secondaires</b>	<b>13'000</b>
509	Frais du comité d'évaluation	3'000
523	Photographies	2'000
524	Reproductions	8'000
<b>6</b>	<b>Divers et imprévus</b>	<b>20'000</b>
600	Divers et imprévus (env. 10%)	20'000
<b>1 à 6</b>	<b>Coût total des études préliminaires (TVA incluse)</b>	<b>235'000</b>

Le coût des études préliminaires est basé sur une demande d'offres cadres.

### **3.2 Coût total du projet**

Le coût total du projet ne peut pas être déterminé précisément à ce stade des études. Néanmoins, il est à prévoir un investissement total de l'ordre de 4,5 et 6 millions de francs. Il sera possible d'avancer un montant un peu plus précis au fur et à mesure de l'avancement du projet.

### **3.3 Subventions cantonales et fédérales**

Ce projet pourra probablement bénéficier de subventions cantonales et fédérales, ceci dans les limites des budgets que ces deux institutions accordent annuellement à ce type de projet.

Une demande de subventions concernant ces études préliminaires a déjà été envoyée. Pour l'instant, nous n'en connaissons pas le résultat.

Toutefois, nous signalons que les budgets cantonaux et fédéraux alloués à la sauvegarde de monuments historiques ont fortement été revus à la baisse ces dernières années, voire momentanément suspendus en ce qui concerne le canton.

## **4. Aspects du développement durable**

---

### **4.1. Dimension économique**

La modernisation des installations et les éventuelles possibilités d'amélioration thermique d'une partie de l'enveloppe - essentiellement les toitures - permettront de réduire les charges de chauffage et par là de réaliser des économies financières (l'électricité est aujourd'hui utilisée comme énergie de chauffage).

### **4.2. Dimension sociale**

Le temple, une fois restauré et remis en valeur, viendra sans doute augmenter l'offre et l'attractivité touristique de la Ville de Nyon, notamment par la richesse historique de ses décors peints et de ses éléments décoratifs.

Les fidèles et les spectateurs de concerts de musique apprécieront de se retrouver dans un espace équipé de techniques modernes et d'un environnement plus accueillant et sécuritaire.

### **4.3. Dimension environnementale**

Le remplacement du vecteur énergétique du chauffage (électricité) permettra de réserver cette précieuse énergie à des utilisations plus appropriées.

## **5. Conclusion**

---

Les derniers travaux importants de restauration du Temple, dans son ensemble, datent des années 1925-1926 puis des années 1935-1936 avec la reconstruction du clocher. Aujourd'hui, une restauration du monument s'avère plus que nécessaire. En effet, son aspect général et les dégradations des façades dévalorisent son intérêt architectural et historique. Les aspects sécuritaires, notamment au niveau des installations électriques et des corps de chauffe, doivent être considérablement améliorés.

La richesse des témoignages historiques, notamment les décors peints et les éléments décoratifs, ainsi que le buffet de l'orgue militent en faveur d'une remise en valeur du temple.

Le présent préavis a pour objet la demande d'un crédit d'études préliminaires destiné à financer d'une part, le diagnostic complet du temple, puis ensuite, l'organisation d'un appel d'offres de service qui permettra le choix des mandataires chargés de la restauration.

Cette demande de crédit, qui comprend les deux premières phases du projet, sera suivie par les études de restauration puis par la restauration du monument.

## **NYON · PRÉAVIS N°62 AU CONSEIL COMMUNAL**

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

### **Le Conseil communal de Nyon**

**vu** le préavis N° 62 concernant la demande du crédit d'étude de CHF 235'000 pour l'établissement d'un diagnostic complet du monument et pour l'organisation d'une procédure pour le choix des mandataires  
et  
la réponse au postulat de Monsieur Michel MULLER concernant la réfection du temple de Nyon

**ouï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

**attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

**décide :**

1. Un crédit de CHF 235'000 est accordé à la Municipalité pour l'établissement d'un diagnostic complet du monument et pour l'organisation d'une procédure pour le choix des mandataires ;
2. Ce montant sera porté en augmentation du compte 9143-20 du patrimoine administratif, dépense amortissable en 5 ans ;
3. D'accepter le présent préavis comme rapport municipal valant comme réponse au postulat de Monsieur Michel MULLER concernant la réfection du temple de Nyon, déposée au Conseil Communal le 25 juin 2007.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 7 avril 2008 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

#### **AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ**

Le Vice-Président :

La Secrétaire :

Is

Is

C. Dupertuis

S. Huber

### **Annexes**

---

Tableau crédit d'investissement  
Plan de repérage  
Illustrations

**CREDIT SUPPLEMENTAIRE D'INVESTISSEMENT**

**PREAVIS No. 62/2008**

**Temple de Nyon**

**Date: Nyon le**

**04.04.2008**

**Demande de crédit de CHF 235'000.-.**

<b>Situation des préavis au 31.03.2008</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>
Total des préavis votés par le Conseil Communal	13'957'350	11'435'780	3'411'000		

<b>Situation des emprunts au 04.04.2008</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010/11</b>
Plafond d'emprunt selon préavis No. 14 du 18.12.2006					230'000'000
Emprunts au 1er janvier	109'640'664	126'692'231	131'225'479		
Evolution des emprunts durant la période +/-	17'051'567	4'533'248	850'000		
Emprunts fin période/date du jour	126'692'231	131'225'479	132'075'479		

<b>Cautionnements et garanties</b>	
Plafond (préavis No.14)	24'700'000
Engagé	-9'345'799
Caution demandée	0
Disponible	15'354'201

<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>CHF y.c. TVA</b>	<b>Estimation des dépenses d'investissements nets</b>				
		<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010 et +</b>	<b>TOTAL</b>
Descriptif/Libellé						
Etudes préliminaires	235'000	0	100'000	135'000	0	235'000
...	0	0	0	0	0	0
<b>Total de l'investissement</b>	<b>235'000</b>	<b>0</b>	<b>100'000</b>	<b>135'000</b>	<b>0</b>	<b>235'000</b>

<b>Estimation amort. + entretien</b>		
<b>Durée ans</b>	<b>Montant Amortiss.</b>	<b>Entretien annuel</b>
5	47'000	0
1	0	0
	<b>47'000</b>	<b>0</b>

**La demande de subventions cantonales et fédérales a été faite, sans garantie de résultat**

<b>Financement du préavis</b>	
<b>Budget de fonctionnement:</b>	
Trésorerie courante	
<b>Investissement:</b>	
Trésorerie/Emprunts dont	235'000
Fonds de réserve	0

<b>Estimation des coûts d'exploitation</b>		<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010 et +</b>
<b>Libellé / années</b>					
<b>Coût total d'exploitation</b>		<b>0</b>	<b>2'000</b>	<b>26'700</b>	<b>56'400</b>
Intérêts en %	4% 0	0	2'000	6'700	9'400
Entretien		0		0	0
Amortissements linéaires		0	0	20'000	47'000
Personnel supp. en EPT		0	0	0	0
<b>Revenus annuels</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
....		0	0	0	0
<b>Coûts net d'exploitation</b>		<b>0</b>	<b>2'000</b>	<b>26'700</b>	<b>56'400</b>

<b>NYON - temple</b>	
Plan général, d'après le plan levé en 1928 par J. Falconnier	
 Chemin de la Damataire 3 1009 Pully 021 728 06 26	Echelle 1:100 e 09.03.1998 - AT/PAT

AN

N1

N2

N3

N4



NO

NE

5.87m

8.78m

7.61m

7.61m

O1

CN1

CN2

CN3

CN4

E1

AO

O2

D1

D2

D3

F1

E2

AE

CS1

CS2

CS3

SO

S1

S2

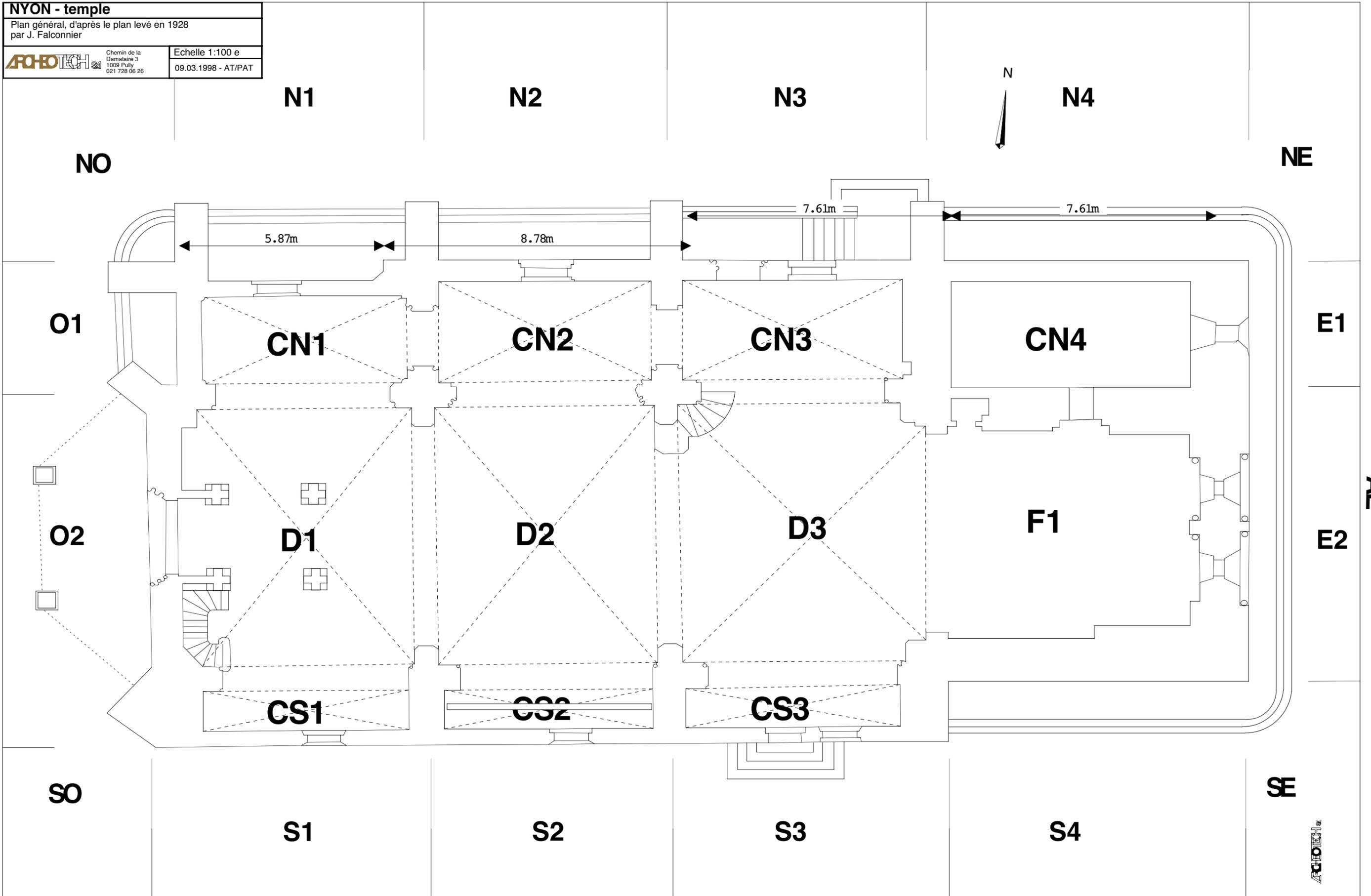
S3

S4

SE



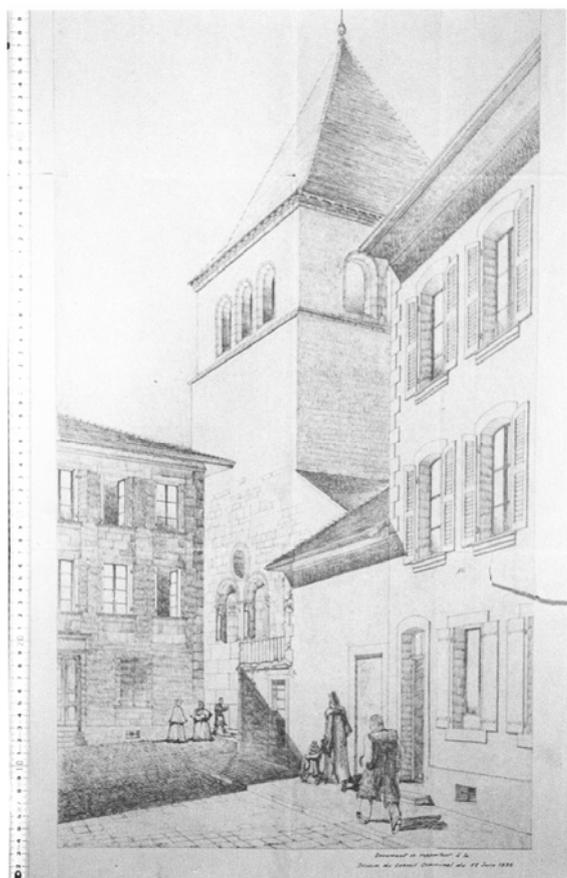
AS



## ILLUSTRATIONS



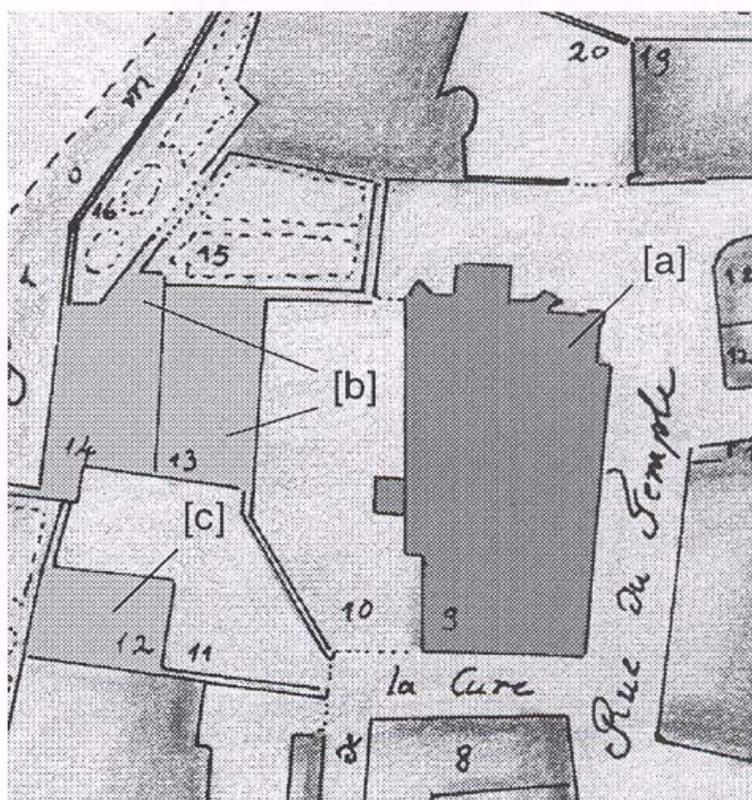
*Temple de Nyon, vue générale actuelle*



*Nyon, église Notre-Dame, projet approuvé par la Municipalité le 15 juin 1936, réalisé à quelques détails près, probablement d'après le projet de Roger PAREAZ « Le Clocher Romand », revu par Jean FALCONNIER. Source : Service des bâtiments de la ville de Nyon*



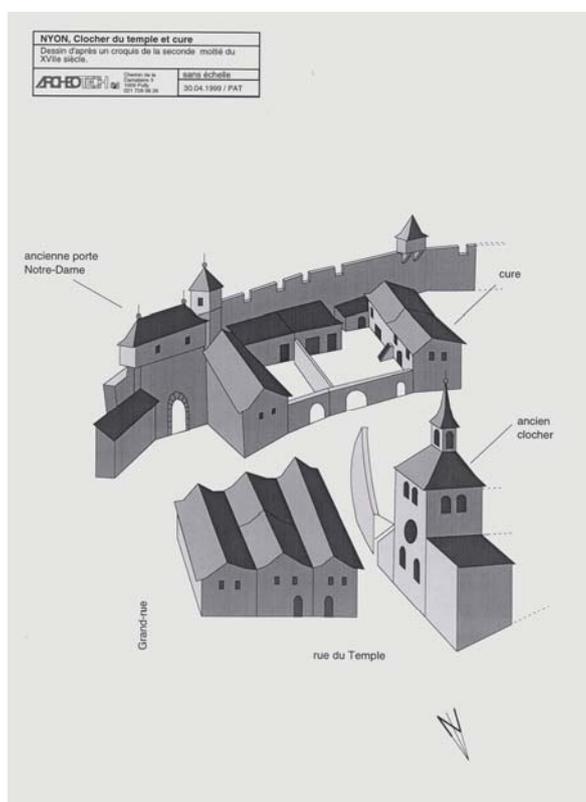
Nyon, église Notre-Dame, vue générale depuis le nord-ouest. Etat au début du XX<sup>e</sup> siècle, avant la reconstruction du clocher. Source : Musées de Nyon



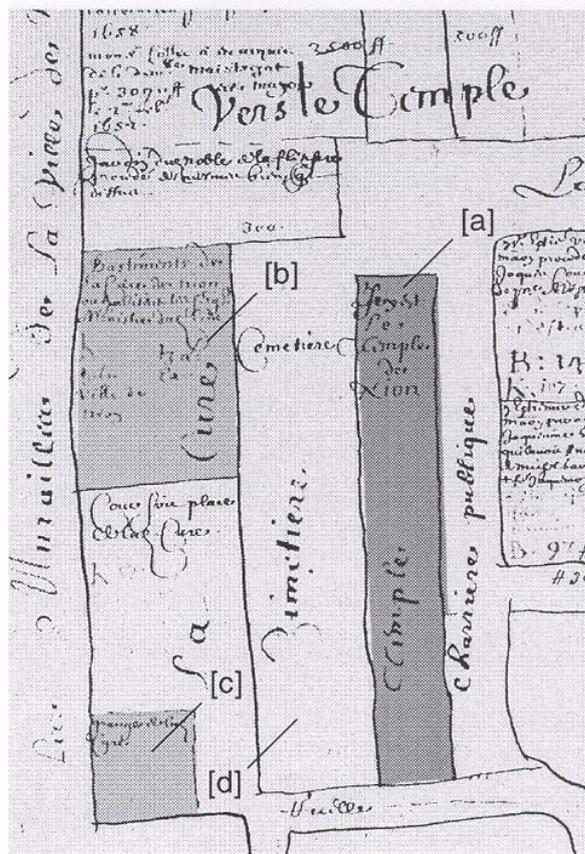
Nyon, église Notre-Dame et alentours, état cadastral en 1808. En grisé, le temple (a), la cure - ancien prieuré (b) et ses dépendances (c). Source : Archives communales Nyon



Nyon, église Notre-Dame, croquis de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle montrant l'extrémité méridionale de la Grand-Rue. Sur la droite, on distingue, au premier plan, le clocher roman surmonté de sa lanterne, et à l'arrière, la cure, sa cour et ses dépendances. Source : Archives communales Nyon



Dessin d'après le croquis ci-dessus (seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle)



Nyon, église Notre-Dame et alentours, état cadastral en 1672. En grisé, le temple (a), la cure - ancien prieuré (b), ses dépendances (c) et le cimetière (d). Source : Archives communales Nyon



Nyon, église Notre-Dame, chœur, vue de la peinture murale romane de la Pentecôte (dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle ?)